

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Ecole Nationale Polytechnique	 المدرسة الوطنية العليا المتعددة التقنيات Ecole Nationale Supérieure Polytechnique	وزارة التعليم العالي و البحث العلمي المدرسة الوطنية المتعددة التقنيات
--	---	--

PV de la Réunion de la commission de concours

Concours sur épreuve d'accès au second cycle des Ecoles Nationales

Supérieures – Domaine ST – Ecole Nationale Polytechnique

2022-2023

1- Date du concours

Date du concours d'accès à l'Ecole Nationale Polytechnique : Dimanche 02 Juillet 2023.

Epreuve 1 : **Dimanche 02 Juillet 2023 de 09h 00 à 11h00**

Epreuve 2 : **Dimanche 02 Juillet 2023 de 12h00 à 14h00**

2- Les matières du concours

Les matières du concours, leurs durées, leurs barèmes et leurs coefficients sont comme suit :

Epreuve	Matière	Barème	Durée	Coefficient
Epreuve 1	Analyse mathématiques (01h15)	12/20	02h00	1
	Analyse numérique (45min)	08/20		
Epreuve 2	Physique (01h15)	12/20	02h00	1
	Chimie (45min)	08/20		

- 1- Le sujet doit tenir compte de la totalité du programme de la 2^{ème} année classe préparatoire
- 2- Les corrigés type doivent être détaillés et ne comportent aucune erreur.
- 3- Les sujets par matière doivent être d'une durée raisonnable.
- 4- Les sujets ainsi confectionnés et leurs corrigés type seront mis dans des enveloppes séparées sous scellées et anonymes. Chaque enveloppe portera les informations suivantes sans aucune autre mention :
 - Le domaine,
 - La mention « sujet » ou « corrigé type »,
 - La matière.

3- Conditions de participation au concours sur épreuve :Section 2, Art 9 et 10 de l'arrêté 227 du 20 février 2023 :

Un concours sur épreuve(s) écrite(s), réservé au « 20% des places pédagogiques restantes». Ce concours est ouvert :

- ⇒ Aux candidats ayant accompli avec succès les deux (02) années de la formation de base de l'année en cours à l'école nationale polytechnique et **non retenus au concours d'accès sur titre de cette même école.**
- ⇒ Aux candidats ayant suivi avec succès les deux (02) années de la formation de base de l'année en cours, dans **une autre école supérieure relevant du domaine ST.**
- ⇒ Aux candidats ayant accompli avec succès les deux années de la formation de base et qui ont été **réorientés vers l'université ou centre universitaire durant l'année universitaire précédente (en 2022).**
- ⇒ Aux candidats des universités ou des centres universitaires ayant accompli avec succès, à la date du concours, au moins deux années d'études universitaires et **sans aucun échec de scolarité**, dans le domaine de formation ST et sur étude de dossier.

4- Affichage des listes des candidats admis au concours sur épreuves :

Au plus tard le Dimanche 27 Juin 2023

5- Constitution du dossier de candidature :

Les candidats issus des autres écoles supérieures, des universités et des centres universitaires désirant postuler au concours sur épreuves écrites doivent déposer leur dossier de candidature à la direction des études avant la date du Jeudi 22 Juin à 12h00.

Constitution du dossier :

- Demande manuscrite
- 01 photo d'identité
- Copie de la carte nationale
- Attestation du Bac
- Les relevés de notes
- Certificat de Scolarité de l'année en cours

NB : Le relevé de notes de la dernière année doit être remis avant la date de concours